

## Conseil municipal du 11 Février 2020

Convocation le 04/02/2020

*Etaient présents: MM Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mme Evelyne ROIBET, Christelle SENOCQ, Bernadette MONNET, Christine PAPON*

*Etaient absents : M. Christian LETOVANEC, Mmes Corinne LAGUT, Julie PEYRARD, Agnès RONCAGLIONE*

*Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer; M. Thierry DUMOULIN a été désigné secrétaire de séance.*

*Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 7 Janvier 2020*

### Urbanisme:

PC déposé Rue Mont Drive pour un garage en extension d'une maison existante

DP accordée aux Fayolles RD 52 pour une division de parcelle

Pièces complémentaires déposées pour PC Maison individuelle lot la Noyeraie

### PLU :

Suite à l'enquête publique le commissaire enquêteur a déposé son avis qui est favorable à la mise en place de ce PLU tel que soumis à l'enquête publique. Les Personnes Publiques Associées ont été rencontrés le 30 Janvier quel que modifications seront apportées par le bureau d'étude et le vote aura lieu lors du prochain conseil municipal.

### Bâtiments communaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des salles seront prêtées gratuitement aux différents candidats aux élections municipales

### Vote des comptes de gestion, des comptes administratifs, et de l'affectation du résultat : acceptés

#### - Budget Communal

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	165 135.34 €	0.00 €	773 091.84 €
Opérations de l'exercice 2017	159 274.43 €	109 134.93 €	277 559.80 €	364 855.96 €
Totaux	159 274.43 €	274 270.27 €	277 559.80 €	1 137 947.80 €
Résultats de Clôture	0.00 €	114 995.84 €	0.00 €	860 388.00 €

Restes à réaliser : 28551.20 € en dépenses ; 0.00 € en recettes

Affectation du résultat au 1068 de 0.00 €

#### - Budget Chaufferie Bois

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	00.00 €	3 871.79 €	0.00 €	6 537.20 €
Opérations de l'exercice 2017	10 944.39 €	11 797.22 €	30 805.37 €	29 974.04 €
Totaux	10 944.39 €	15 669.01 €	30 805.37 €	36 511.24 €
Résultats de Clôture	0.00 €	4 724.62 €	0.00 €	5 705.87 €

Affectation du résultat au 1068 de 0.00€

### Pacte financier et fiscal réajustement 2020

Vu les délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo relative au pacte financier et fiscal en date du 6 juillet 2017, du 4 avril 2019 et du 23 janvier 2020,

Considérant le rapport de la CLECT approuvé en 2019,

Considérant que les dispositions antérieures sont maintenues,

Considérant la nécessité d'actualiser les conditions de révision des attributions de compensation au bénéfice des Communes,

A l'issue des débats, **LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré à l'unanimité:** ( 11 voix POUR ; 0 voix CONTRE ; 0 Abstention)

- ⇒ approuve les modifications du projet de pacte financier et fiscal,
- ⇒ approuve à compter de 2020 la majoration des attributions de compensation au titre de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux perçue par la Communauté d'agglomération selon les principes suivants : 100 % des sommes perçues sur les installations de panneaux photovoltaïques en toiture pour les Communes de moins de 2 000 habitants, 30 % pour toutes autres Communes et installations de nature photovoltaïque.

### **Divers :**

L'association Moby-Dick et l'association Les écureuils remercient le conseil municipal pour les subventions Accordées.

### **Evénements du mois :**

04 décembre : Réunion sur l'ambrosie comparaison des 2 saisons. L'augmentation de la participation des agriculteurs est importante la grenaison a été faible cette année par contre une invasion d'ambrosie a été présente dans les prairies semées.

15 et 23 janvier : Réunion du bureau et du conseil communautaire : discussion sur les finances et le développement économique. Les taux d'imposition 2020 seront identiques à ceux de 2019, la taxe sur les ordures ménagères reste à 7,95 %, la taxe Gemapi est identique à celle de 2019, la dotation de solidarité communautaire sera de 3000 €, proposition d'ajustement du pacte financier avec 100 % de l'IFER sur les toitures photovoltaïques versé aux communes rurales, attribution de compensation identique à celle de l'année dernière, 42000 € alloués pour la ville de Bourg-de-Péage pour ville arrivée du Critérium du Dauphiné. Le budget général agglomération 89 576 466 € de dépenses de fonctionnement et 63 millions de dépenses d'investissement.

22 janvier : Assemblée Générale du club de l'amitié le bureau est reconduit il remercie la commune pour la subvention allouée.

23 janvier : la classe de CE1 CE2 est venue en mairie pour poser des questions sur les élections et se renseigner sur les décisions prises compte tenu de leurs vœux du 3 janvier.

30 janvier : réunion de la 4e circonscription avec Orange au sujet la neige du 14 novembre les réponses apportées par Orange sont très inacceptables.

30 janvier : signature de l'acte de cession de parcelles de terrain route de la Chabatière suite à la délibération n°26 de 2019.

11 février : réunion de la commission communale des impôts directs.

Assemblée Générale des écureuils retour sur les projets : finis, à venir, les statuts sont revus et votés, des soirées, fête de l'école seront organisées, on déplore la diminution de la qualité des repas à la cantine.

Fin du conseil : 22h00

Prochain conseil municipal le mardi 3 Mars à 20h00